

Ces règles, qui laissent aux parties tant de vraie liberté, sont une application de la notion exacte que nous nous faisons de l'Etat.

Les citoyens existent avant l'Etat.

L'Etat n'est le maître des citoyens que pour leur aider à acquérir et à conserver les biens que le droit de nature assure à la communauté.

L'Etat est la création des citoyens qui exercent en cela l'autorité qu'ils ont reçue de Dieu.

Conservons intacte notre procédure qui assure à l'individu son autonomie complète.

La conservation de notre procédure assurera en outre la conservation des autres traditions qui sont chères à notre race.

On comptera peu de générations qui parleront notre langue le jour où le droit français tombera en défaveur dans notre pays.

C'est l'œuvre des facultés de droit de cette Université d'en maintenir l'enseignement.

Le personnel de ces facultés peut n'être pas toujours, autant que vous le désireriez, à la hauteur de la tâche qui lui est confiée, mais le symbole qu'il représente ne peut manquer de conserver vos sympathies.

L'existence de ces écoles ne doit-il pas vous rappeler que des peuples aimèrent mieux s'astreindre à une situation moins brillante et moins prospère mais plus conforme à leur origine plutôt que d'accepter un état de fortune plus grand qui leur aurait imposé l'oubli du passé ?

---